



### **Christelijk Nationaal Vakverbond**

Le CNV<sup>1</sup>, a été fondé le 13 mai 1909 à Arnhem, avec le but de représenter les travailleurs protestants et catholiques. Après de 1912, en raison des multiples objections de leaders religieux, le syndicat est devenu une organisation purement protestante, et ce jusqu'à la fin de 1970. Cette organisation a été fortement liée à plusieurs organisations protestantes, incluant le parti politique protestant et l'église allemande réformée, qui, ensemble ont formé un vrai pilier protestant.

Le CNV, est la fédération nationale des syndicats chrétiens hollandais, laquelle rassemble d'autres fédérations syndicales de Hollande. C'est ainsi qu'en 2003 il y avait 11 syndicats affiliés au CNV, avec au total environ 360000 membres.

L'organisation du CNV est complètement indépendante des groupes gouvernementaux ou politiques, et elle est ouverte à tout ceux qui désirent s'y joindre. Dans ses principes et valeurs, les syndicats appartenant au CNV gardent et préconisent la justice pour les employés. Cela se traduit notamment par des discussions liées aux conventions collectives ainsi qu'à la sécurité sociale et aux pensions.

Le CNV<sup>2</sup> fait partie de la CES et de la CMT, ou il participe activement dans plusieurs activités de coopération internationale.

### **Pillarisation<sup>3</sup>**

La « Pillarisation » est un terme employé pour décrire la manière dont les néerlandais et les belges ont su s'organiser pour gérer leurs sociétés multiculturelles. De cette manière, la société a été verticalement divisée dans plusieurs segments ou « piliers », selon les

---

<sup>1</sup> <http://en.wikipedia.org/wiki/CNV>

<sup>2</sup> <http://www.ilo.org/public/french/region/eurpro/brussels/partenaires/sociaux.htm>

<sup>3</sup> <http://en.wikipedia.org/wiki/Pillarization>

différentes religions ou idéologies, lesquelles fonctionnaient séparément les unes des autres. Les sociétés autrichiennes et maltaises sont d'autres exemples de ce phénomène.

Ces piliers ont tous eu leurs propres institutions sociales, leurs propres églises, journaux, organismes d'annonce, partis politiques, syndicats, écoles, hôpitaux, sociétés de construction, organismes de surveillance et clubs de sports. Pour donner des exemples, quelques compagnies ont seulement employé du personnel appartenant à une religion spécifique. Ceci a mené à une situation où beaucoup de gens n'ont eu aucun contact personnel avec des personnes d'autre religion.

### **Situation historique de la Hollande**

En Hollande il y avait trois principaux piliers : le protestantisme, le catholicisme et le socialisme. Presque tous les catholiques faisaient partie du pilier catholique. Les protestants et orthodoxes conservateurs ont joint le pilier protestant, alors que les autres protestants et athées se sont rattachés au pilier socialiste (ou à aucun pilier spécifique).

Les gens dans le pilier socialiste étaient principalement issus de la classe ouvrière.

Les gens qui n'ont pas été associés à l'un de ces piliers, principalement des personnes de la classe moyenne et aristocratique, ont instauré leur propre pilier : le pilier général.

Cette attitude de pillarisation a conduit chaque pilier à former ou soutenir certains partis politiques.

Pendant les années 1960 ces piliers ont été en grande partie décomposés parce que les nouvelles générations de jeunes n'ont pas voulu être associées à ces organismes. Dans les années 1950 la télévision a fait son apparition avec un poste unique, ce qui signifie que chacun observait les mêmes émissions. Cette nouvelle technologie, associée à la mobilité accrue des gens, a affaibli la radicalisation de la pillarisation. La télévision était «pillarisée» par la suite également, de telle sorte qu'encore des restes de «pillarisation» peuvent être observés : la télévision publique par exemple est divisée en plusieurs organisations «pillarisées». Ironiquement cette même télévision sera une des causes de la faillite de la «pillarisation».

Néanmoins, il y a de petits piliers qui existent toujours aujourd'hui. D'habitude les membres des églises réformées ont leurs propres écoles, une université, leur propre journal national, et plusieurs organismes tels qu'un syndicat, des hôpitaux psychiatriques, etc.

Le tableau<sup>4</sup> suivant montre les plus importantes institutions par pilier :

|                             | Protestant                             | Catholique                                   | Socialiste   | Général/Libéral                             |
|-----------------------------|--|--|--|---|
| Parti politique avant 1945  | ARP                                    | RKSP   | SDAP   | VDB (gauche libéral)<br>LSP (droit libéral) |
| Parti politique après 1945  | ARP et CHU                             | KVP  | PvdA   | VVD   |
| Organisations de Télévision | NCRV (Association de radio chrétienne) | KRO (organisation de radio et TV catholique) | VARA (Association de travailleurs amateurs de radio) | AVRO (Union général de radio et télévision) |
| Union syndicale             | CNV (Union National Chrétienne)        | NKVv (Union National Catholique)             | NVV (Union de Federations Dutch)                     | ANWV (Union Général de travailleurs dutch)  |

Après la deuxième guerre mondiale, les libéraux, les socialistes, les protestants et les catholiques ont commencé à douter du système pillarisé. Par cette raison ils ont fondé un nouveau mouvement Néerlandais, *Nederlandse Volksbeweging* .

<sup>4</sup> <http://en.wikipedia.org/wiki/Pillarization>

## **Mission du CNV<sup>5</sup>**

Le CNV a comme tâches primordiales la défense des intérêts des gens dans le domaine du travail et du revenu. Le syndicat puise l'inspiration dans la réflexion sociale chrétienne, laquelle prend ses racines dans l'évangile.

Le CNV aspire à une société dans laquelle les gens ont des chances égales de développement.

## **Organisation CNV**

### **L'Assemblée Générale (AV)**

L'organe de direction le plus élevé du syndicat CNV est l'Assemblée générale (AV) qui est formé des représentants des fédérations qui forment le CNV. Il est constitué de 15 membres, dont 11 sont désignés, et les quatre autres sont choisis par l'assemblée générale.

L'Assemblée générale (AV) est en charge de choisir les membres du conseil autonome. De plus, elle détermine les activités stratégiques du CVN, les projets internes dans le domaine de la coopération entre les fédérations et ainsi que le programme de vision et le plan d'administration.

L'Assemblée générale se réunit une fois par an et a généralement lieu au mois de novembre.

L'administration de l'Assemblée générale<sup>6</sup> se compose comme suit :

|  |                       |
|--|-----------------------|
| ACOM                                   | Jan Kleian            |
| L'organisation syndicale de police ACP | Gerrit du camp        |
| CNV fédération de société              | Jaap Jongejan         |
| CNV BKM                                | Wietse Klukhuhn       |
| CNV affaire publique                   | Paul Koeslag          |
| CNV fédération de services             | Dirk Swagerman        |
| Fédération de construction CNV         | Arend van Wijngaarden |
| CNV organisation de jeunes             | Antoon Blokland       |
| CNV Kustersbond :                      | H.W. Kamerling        |

<sup>5</sup> [http://www.cnv.nl/vakcentrale/missie\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/missie_cnv.php)

<sup>6</sup> [http://www.cnv.nl/vakcentrale/organisatie\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/organisatie_cnv.php)

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| CNV fédération d'art             | Leen la Rivière  |
| Fédération de l'enseignement CNV | Marleen Barth  |
| CNV centrale de branche          | René Paas<br>Rienk van Splunder<br>Bert van Boggelen<br>Yvon van Houdt |

### **Le Bureau du Conseil Autonome**

Il est formé par quatre membres, lesquels sont choisis par l'Assemblée générale. Son rôle est de représenter le CNV dans la concertation avec les partis politiques, ou les entités internationales avec lesquelles le CNV collabore ainsi qu'avec d'autres organisations syndicales.

Voici la formation du Bureau du Conseil Autonome<sup>7</sup> :

#### **Le président**

René Paas

Responsabilités

- La coordination de la politique générale
- Les médias de communication
- Le plan d'administration 2006-2009
- Les réseaux de coopération



#### **Le vice-président**

Rienk van Splunder

Responsabilités

- La coordination de condition de travail et la politique socio-économique
- L'apprentissage
- Les politiques de retraites
- La politique de revenu.



<sup>7</sup> [http://www.cnv.nl/vakcentrale/organisatie\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/organisatie_cnv.php)

- La politique fiscale
- La qualité de l'économie
- Les questions de durabilité
- La politique européenne
- EVV

### **Le Coordinateur/ Coordinatrice**

Yvon van Houdt  
Responsabilités

- Les assurances obligatoires du personnel salarié.
- La politique de la pauvreté
- La politique du marché du travail
- Les frais médicaux
- Les conditions de travail et les temps de travail
- Le travail et le souci incl. la politique de cours de la vie



### **Secrétaire Générale**

Bert van Boggelen  
Responsabilités

- L'association CNV
- Le développement de stratégies
- L'organisation du travail centrale de branche
- La solidarité internationale
- La politique internationale (OMC, l'ILO)



Au niveau national<sup>8</sup>, le CNV est branché avec différents organismes comme le conseil économique et social (SÉRUM) la Fondation du travail (STAR) et le conseil pour le travail et le revenu (RWI).

En Europe, le CNV est membre de l'Alliance Européenne des organisations syndicales (EVV), laquelle est une de les plus grandes fédérations de syndicats européens. De plus, au niveau international<sup>9</sup> le CNV collabore avec des organisations régionales comme la BATU (en Asie), le DOAWTU (en Afrique) et le CLAT (en Amérique Latine)

<sup>8</sup> [http://www.cnv.nl/vakcentrale/polder\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/polder_cnv.php)

<sup>9</sup> [http://www.cnv.nl/vakcentrale/polder\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/polder_cnv.php)

## Références bibliographiques :

<http://en.wikipedia.org/wiki/CNV>

<http://www.ilo.org/public/french/region/eurpro/brussels/partenaires/sociaux.htm>

<http://en.wikipedia.org/wiki/Pillarization>

[http://www.cnv.nl/vakcentrale/missie\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/missie_cnv.php)

[http://www.cnv.nl/vakcentrale/organisatie\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/organisatie_cnv.php)

[http://www.cnv.nl/vakcentrale/polder\\_cnv.php](http://www.cnv.nl/vakcentrale/polder_cnv.php)

Étude réalisée par [Elmer Huamani](#) dans le cadre du cours GIE 64375 « Relations humaines dans les affaires internationales », programme de MBA en gestion internationale de l'Université Laval, professeur Gérard Verna, avec un lien "mailto" sur votre nom